

DIAL 3612

# CUBA - Manifeste contre le silence, pour la justice

vendredi 22 avril 2022, par [Dial](#)

*Ce manifeste rédigé par des artistes et des intellectuels prend position contre les peines très sévères prononcées par la justice cubaine à l'encontre de plusieurs centaines de personnes impliquées dans les manifestations du 11 et 12 juillet 2021 [1]. Il a été republié sur le site de [La Joven Cuba](#) le 21 mars 2022.*

---

À la communauté artistique et intellectuelle de Cuba :

Les 11 et 12 juillet 2021, Cuba a été secouée par un soulèvement social [2], auxquels les forces armées de l'État ont répondu par une action répressive. Ces événements ont débouché sur un recours démesuré à la violence qui a eu pour conséquences immédiates la mort du citoyen Diubis Laurencio [3], des perquisitions, le passage à tabac de manifestants et la détention de plus de mille citoyens. Cet épisode de désobéissance civile a été suivi de procédures judiciaires engagées contre plus de cinq cents citoyens, qui se sont soldées par des peines exemplaires dépassant plusieurs fois les vingt ans de prison.

À Cuba le droit de manifester [4] subsiste, malgré l'annonce faite par les autorités, dans l'attente d'une réglementation. Et face aux événements des 11 et 12 juillet, l'État répond par une violence politique et juridique [5] disproportionnée et méthodique, sans commune mesure avec les accès de violence ponctuels et spontanés manifestés pendant le soulèvement social par quelques citoyens. On ne peut comparer les responsabilités d'un manifestant qui s'en prend à un objet ou un bien d'autrui avec celles de quelqu'un qui agresse - qu'il soit agent de l'ordre public ou simple civil - un autre citoyen.

Pour toutes les raisons qui précèdent, les soussignés déclarent :

- I.- Ces Cubains et ces Cubaines n'ont fait qu'exercer leur *droit d'avoir des droits*, de la même façon que la citoyenneté se manifeste chaque jour dans notre région latino-américaine et dans le monde. Et dans n'importe quelle république, lorsque des débordements sont commis dans les manifestations, leurs auteurs - qu'il s'agisse de citoyens ou d'agents de l'État - doivent être jugés d'une manière proportionnée et conforme au droit, jamais d'une manière punitive.

- II.- Les peines prononcées sont une honte publique pour toute la société cubaine - au-delà des sympathies idéologiques ou des militantismes politiques - et visent à empêcher toute tentative d'intervention active des individus dans le destin de leur pays. Dans leur majorité, les jeunes traduits devant la justice sont issus de quartiers défavorisés, victimes de la grave crise économique et de la mauvaise gestion gouvernementale. On observe une disproportion des condamnations, des violations des règles de procédure en vigueur - selon la législation cubaine et internationale - et une utilisation des procès à des fins d'*exemplarité* par la presse publique nationale.

- III.- À toute époque et dans toute société, il est du *devoir intellectuel général* des universitaires et des artistes de condamner la violence et l'arbitraire sans aucune hésitation, sans exception idéologique ni subterfuge de *realpolitik*. Il faut aussi les condamner parce que les victimes de cette violence sont presque toujours des personnes dont la vie, les besoins et les intérêts sont l'objet de nos recherches et de nos

œuvres.

- IV.- C'est un *devoir humaniste concret* d'accompagner les victimes de la violence d'État si nous considérons que les événements survenus entre le 11 et le 12 juillet relèvent, comme ailleurs en Amérique latine, d'un *soulèvement social* qui s'est exprimé par la désobéissance civile, résultat [6] de la mauvaise gestion gouvernementale de l'économie ainsi que de la façon autoritaire de gérer le conflit et la participation socio-politiques à Cuba.

- V.- En ce moment inédit et triste de l'histoire cubaine, nous appelons nos collègues intellectuels et artistes à se joindre à nous. Les gens détenus sont - ou peuvent être - des membres de nos familles, des voisins, des amis. Ou nous-mêmes. En cette époque de connectivité numérique, nous savons tous ce qui se passe. Personne n'ignore aujourd'hui les événements, les témoignages et l'évolution des choses.

Dans toute idéologie, on a le choix entre condamner ou cautionner la violence du pouvoir. Les postures de dissimulation, de silence ou de complaisance face au traitement judiciaire punitif des manifestants du *soulèvement social*, au lieu de défendre les citoyens vulnérables et d'amener les autorités à se corriger, ne feront que perpétuer et amplifier les abus et les conflits. Et elles transformeront chacun de nous, personnes d'idées et de paroles, en complices, conscients ou déguisés, de la violence et de l'injustice.

Pour cela, compte tenu de l'allongement et de l'irrégularité des procédures, outre leur caractère punitif et les enseignements de procès semblables dans notre région, nous exigeons la **libération de nos compatriotes**. Avec ensuite la délimitation précise, proportionnée et rigoureusement respectueuse du droit, des responsabilités privées et publiques face à la violence associée au soulèvement. La forme concrète à adopter pour entamer ce processus - amnistie ou formule comparable - peut faire l'objet d'un débat, mais pas le fond. Le droit ne peut subordonner la justice.

Adriana Ortega Normand  
Alberto Abreu Arcia  
Alejandro Pérez Díaz  
Alex Fleites Rodríguez  
Alexander Hall Lujardo  
Alexei Padilla Herrera  
Alfredo López de la Rocha  
Alina Bárbara López Hernández.  
Amaury Pacheco Del Monte  
Armando Chaguaceda Noriega  
Boris González Arenas  
Camila Rodríguez  
Carmelo Mesa-Lago  
Carolina Barrero Ferrer  
Dany Roque Gavilla  
Eloy Viera Cañive  
Fernando Pérez Valdés  
Gladys Marel García Pérez  
Harold Cárdenas Lema  
Haroldo Dilla Alfonso  
Helen Ochoa Calvo  
Ivette García González  
Jorge Fernández Era  
José Manuel González Rubines  
Juan Pin Vilar  
Juliette Isabel Fernández Estrada  
Leonardo Manuel Fernández Otaño  
Leonardo Romero Negrín  
Mario Valdés Navia

Marta María Ramírez García  
Mauricio de Miranda Parrondo  
Miguel Alejandro Hayes  
Nelda Castillo  
Omar Everlenny Pérez Villanueva  
Pedro Manuel Monreal González  
Rafael Rojas Gutiérrez  
Raudiel Peña Barrios  
Raúl Prado Rodríguez  
Sandra Ceballos  
Tania Bruguera  
Teresa Díaz Canals  
Uva de Aragón et Hernández-Catá

*Cette profession d'exigence civique est également signée et soutenue par :*

Abdiel González Maimó  
Adriana Fonte Preciado  
Aíxa Negrín Ortueta  
Alberto Hernández Osorio  
Alejandra Pino Díaz  
Alfredo Castellanos Collazo  
Alfredo Castellanos Collazo  
Álvaro Tejeda Sardiña  
Amílkar Fera Flores  
Aminta D'Árdenas  
Anamelys Ramos González  
Aydana Hernández Febles  
Camila Ramírez Lobón  
Carlos Antonio Amador Rodríguez  
Carlos Ricardo Molina Rodríguez  
Carmen Corella  
Carolina Sansón Aguiar  
Cirenaica Moreira  
Claudio Gaitan Garmendia  
Daína Chaviano  
Daniel Triana Rubio  
Daniela Rojo Varona  
Danilo Pompa  
Danny Echerri Garcés  
David Horta Pimentel  
Elaine Acosta González  
Flavio Garcíandía de Oraá  
Gerardo Mosquera  
Giselle González García  
Glenda Caridad Boza Ibarra  
Hamed Oriol Toledo Torres  
Hamlet Fernández Díaz  
Hamlet Lavastida Cordoví  
Hasn Carrillo Guach  
Iván de la Nuez  
Ivette Corcho  
Jorge Carpio  
Jorge Dalton  
Jorge Ferdecáz

Jorge Gómez de Mello  
José Alejandro Estévez  
José Leandro Garbey Castillo  
José M. Fernández Pequeño  
Juan Carlos Sáenz de Calahorra  
Juan Manuel Tabío  
Julio Llopiz Casal  
Karla Rodríguez Albert  
Kianay Anandra Pérez  
Laideliz Herrera  
Lázaro Saavedra González  
Lilian María Martinó Lechuga  
Llamirka Peñate Saavedra  
Luis Cino Álvarez  
Luis Roberto Gómez Alarcón  
Lynn Cruz  
Magdiel Jorge Castro  
Manuel Alejandro Rodríguez Yong  
Manuel García Verdecia  
Manuel Jorge Mesías  
Marcela García Olivera  
María Antonia Borroto Trujillo  
Mariela Brito  
Marta Castillo  
Marta Luisa Hernández Cadenas  
Massiel Carrasquero Ramos  
Miguel Alejandro Montero Ochoa  
Miguel Augusto Gómez Fernández  
Miguel Coyula  
Miryorly García Prieto  
Pedro Pablo Bacallao  
Rachel Alfonso  
Reinier Díaz Vega  
Remy Ramses Hernández Lois  
Ricardo Figueredo Oliva  
Ricardo Franco Leyva  
Roberto Viña Martínez  
Rodolfo Gómez Schlittler  
Rosario María Cruz Matos  
Royma Cañas  
Saily González Velázquez  
Samuel Farber  
Serguei Martínez Castillo  
Teresa Cárdenas  
Víctor Manuel Viera Potestad  
Yanet Rodríguez  
Yelanys Hernández Fusté  
Yunior Morales

*Dans la communauté internationale, ce manifeste reçoit l'appui de :*

Antonio Tonga, Mouvement Migrants, Portugal  
Atenágoras Lopes, Coordination nationale du syndicat Conlutas, Brésil  
Daniel Ruiz, prisonnier politique remis en liberté, Argentine  
Eduardo Almeida, Parti socialiste des travailleurs unifié (PSTU), Brésil

Herbert Claros, Réseau syndical international pour la solidarité et la lutte  
Jessica Barquero, candidate à la vice-présidence, Costa Rica  
Jhon Vega, candidat à la présidence, Costa Rica  
María Rivera, Convention constituante, Chili  
Miguel Sorans, Union internationale des travailleuses et travailleurs, Quatrième Internationale  
Pablo Almeyda, Union internationale des travailleuses et travailleurs, Quatrième Internationale  
Sebastián Romero, prisonnier politique remis en liberté, Argentine  
Sérgio Carlitos Pereira, UPRG Cassacá 64, Guinée-Bissau, Afrique  
Soraya Misleh, journaliste et militant, Palestine-Brésil  
Vera Lúcia, pré-candidate à la présidence, Brésil  
Zé María de Almeida, Parti socialiste des travailleurs unifié (PSTU), Brésil

*La rédaction de La Joven Cuba a reçu ce manifeste que nous mettons à la disposition des lecteurs. Plusieurs membres de l'équipe ont décidé d'y apposer leur signature.*

---

**- [Dial](#) - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3612.**

- Traduction de Gilles Renaud pour Dial.
- Source (espagnol) : [La Joven Cuba](#), 21 mars 2022.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, le traducteur, la source française (Dial - [www.dial-infos.org](http://www.dial-infos.org)) et l'adresse internet de l'article.

---

## Notes

[1] Sur ces manifestations, voir DIAL 3606 - « [CUBA - Entretien au sujet des manifestations du 11 juillet 2021](#) ».

[2] L'expression utilisée en espagnol est *estallido social*, qui n'a pas d'équivalent exact en français - note DIAL.

[3] Voir, en espagnol, <http://www.cubadebate.cu/noticias/2021/07/13/ministerio-del-interior-informa-sobre-hechos-vandalicos-en-municipio-habanero/>.

[4] Voir, en espagnol, <https://jovencuba.com/20-noviembre-derecho-manifestacion/>.

[5] Voir, en espagnol, <http://www.cubadebate.cu/noticias/2022/03/16/dan-a-conocer-las-sentencias-de-los-implicados-en-los-disturbios-de-la-esquina-de-toyo-y-la-guinaera/>.

[6] Voir, en espagnol, <https://jovencuba.com/razones-crisis/>.